L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE MATIN, 24 FEVRIER

NOUVELLE CATHOLIQUES.

Nous empruntons ce qui suit au *Propagateur Catholique*:

ARCHEVÊCHÉ DE LA NOUVELLE ORLÉANS.

ORDONNANCE.

Comme il a plu à Dieu, dans sa miséricorde, de donner à notre regretté PIE IX, un digne successeur dans la personne de son Eminence le cardinal Pecci, aujourd'hui Pape, sous le nom de Léon Treize, Messieurs les prêtres cesseront de dire à la messe les oraisons *pro eligendo summo Pontifice*, qu'ils remplaceront par les oraisons *pro Papa*, pour attirer les bénédictions du Ciel sur celui qui est appelé maintenant à gouverner la Sainte Eglise. On continuera ces oraisons jusqu'à ce que nous en ordonnions autrement.

Quant aux prières publiques d'actions de grâce, on attendra, pour les faire, que nous ayons publié à ce sujet une ordonnance, ce qui ne pourra se faire, que quand nous aurons reçu l'Encyclique adressée par Léon XIII à tous les prélats du monde catholique, et que nous espérons recevoir bientôt.

Nouvelle Orléans, 22 février 1878.

† N. J. PERCHÉ,
Archevêque de la Nouvelle Orléans.

REMERCIEMENTS.

Quoique tout le monde sache combien nous avons été touché et consolé dans notre douleur, par la démonstration grandiose qui a eu lieu, Mercredi dernier, en l'honneur de Pie IX, nous nous faisons un devoir, en notre nom et au nom de notre clergé, d'exprimer notre reconnaissance à tous ceux qui ont pris part à cette imposante manifestation.

Nous remercions particulièrement les membres des comités et sous-comités qui ont montré tant de zèle dans l'accomplissement des fonctions, souvent pénibles et fatigantes, dont ils étaient chargés, et nous devons ici rendre justice à l'activité et à l'empressement déployés par tous ceux qui ont dirigé et exécuté les travaux préparatoires, dont les détails étaient si compliqués.

Nous remercions toutes les autorités civiles, militaires et judiciaires, qui se sont associées spontanément à la cérémonie, dont l'éclat était relevé par la présence et la tenue d'un si grand nombre de corps militaires de toutes armes.

Quant à nos Associations Catholiques, qui sont toujours prêtes à manifester publiquement leur foi, nous savons que nous pouvons toujours compter sur elles, et elles savent aussi combien elles nous sont chères.

Nous remercions, en général, et nous prions Dieu de bénir cette multitude innombrable de nos concitoyens et de nos frères, qui sans distinction d'origine et de croyances, sont venu avec nous témoigner leur admiration pour ce Grand et Saint Pontife, qui a été une des plus pures gloires de l'humanité, le plus noble caractère du dix neuvième siècle, et l'irrésistible défenseur des principes.

† N. J. PERCHÉ,
Archevêque de la Nouvelle Orléans.

Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque invite à prendre part à une manifestation en mémoire de Pie IX, qui doit avoir lieu, demain dimanche, à Mobile, part aujourd'hui même pour cette ville.

L'ENQUETE SUR LES SOUFFRANCES DU COMMERCE FRANÇAIS.

On lit dans l'*Agence Havas*:

"La commission d'enquête du Sénat sur les causes des souffrances de l'industrie et du commerce s'est réunie hier, à neuf heures du matin et à deux heures de l'après-midi, pour entendre les délégués de l'industrie des Vosges, de la Somme, du Nord, de la Seine-Inférieure, de Flers et de Condé-sur-Noireau.

"Dans la séance du matin, MM. Favre, Pounier et les délégués des Vosges ont exposé la situation de leur industrie qui est des plus défavorables par suite des importations étrangères.

"M. Hubert-Delisle, sénateur, ayant demandé si cette situation ne provenait pas de la crise générale qui existe en Europe, les délégués ont répondu que, même avant cette crise, ils ne parvenaient pas à lutter contre l'invasion des produits étrangers.

"M. Claude, sénateur, a déclaré qu'il fallait élever les droits, afin de faire supporter aux produits étrangers nos charges intérieures dans la même proportion que l'industrie française.

"Il y a là une question d'égalité devant l'impôt qu'on ne saurait éluder sans compromettre les intérêts de la production nationale.

"MM. Delesalle et Dubar, délégués du Nord, ont parlé dans le même sens. Ils ont particulièrement insisté sur ce fait que la Russie, la Suisse, l'Espagne, l'Italie, l'Autriche élèvent leurs droits de douanes, que l'Allemagne va les élever et que nous devons suivre leur exemple, si nous ne voulons pas nous exposer à voir disparaître notre industrie.

"Dans la séance de l'après-midi, MM. Cocquel et Gavelle, délégués de la Somme, ainsi que M. Motte-Bossut, délégué de Roubaix, ont pris la parole et ont exposé les souffrances de l'industrie des velours, du coton et de la laine. M. Saint a parlé des souffrances de l'industrie du jute. Tous ont conclu dans le sens d'une élévation des droits.

"M. Calrol, délégué de Flers, et M. Duforestel, délégué de Condé, ont également réclamé des élévations de tarifs. Ils ont donné des détails très précis sur les souffrances de leur industrie.

"Enfin M. H. Petit, président du comité de la Normandie, a déposé une note imprimée dans laquelle sont relevés les progrès de l'industrie des Etats Unis, qui fait concurrence à l'industrie anglaise et oblige cette dernière à se rejeter sur notre marché.

La commission se réunira de nouveau vendredi, à neuf heures du matin, au ministère du commerce, pour entendre les délégués des chambres de commerce de Saint-Etienne, de Tarare et de Rouen et les délégués de diverses industries."

LES ÉLECTIONS DU 3 MARS EN FRANCE.—Un décret convoque les électeurs pour le 3 mars dans les seize circonscriptions suivantes à l'effet d'élire chacune un député:

1re circonscription de l'arrondissement d'Alais (Gard); 2e circonscription de l'arrondissement de Marseille (Bouches du Rhône); 1re circonscription de l'arrondissement de Castres (Tarn); 2e circonscription de l'arrondissement d'Abbeville (Somme); arrondissement de Villefranche (Haute Garonne); 1re circonscription de l'arrondissement de Mamers (Sarthe); arrondissement de Fougères (Ille et Vilaine); arrondissement de Limoux (Aude); arrondissement de Baume-les-Dames (Doubs); arrondissement d'Arles (Bouches du Rhône); 2e circonscription de l'arrondissement d'Avranches (Manche); 1re circonscription de l'arrondissement de Dinan; arrondissement de Loudéac; 1re circonscription de l'arrondissement de Saint-Brieuc (Côtes du Nord); 1re circonscription de l'arrondissement de Châteauroux (Indre); arrondissement de Clermont (Oise).

Ces élections supplémentaires sont provoquées par deux décès, ceux de M. Raspail (Bouches du Rhône) et de M. Ducamp (Gard), et par quatorze invalidations. Ceux qui combattront les quatorze députés invalidés se sont déjà présentés contre eux aux élections du 14 octobre. Ce sont, en suivant l'ordre du décret: MM. Charles Simon, de Deauville-Maillefeu, Caze, Granger, Roger Marvaise, Rossé, Bernard, Tardieu, Rotteau, Even, de Janzé, Armez, Bottard et Levavasseur.

Les élections du 3 mars porteront à 25 le nombre des renouvellements de mandats depuis la constitution de la Chambre. Quatre provenant de décès, vingt et un d'invalidations déjà prononcées.

Il est probable que le gouvernement ne convoquera plus les électeurs qu'après la clôture de la vérification des pouvoirs.

—LYON, 6 février.—Les séances du congrès ouvrier se suivent et se ressemblent. C'est un défilé fastidieux de rêve-creux, d'orateurs de club, de cerveaux malades.

A la dernière séance, le délégué Gayet, des métallurgistes de Grenoble, a terminé son discours sur la création des caisses de retraite pour les ouvriers, en appelant la révolution sociale et la suppression des armées permanentes "qui permettra aux prolétaires de se chauffer avec les bois des fusils et les affûts des canons."

Le même soir, les admirables "Petites Sœurs des Pauvres" ont eu l'honneur des éclaboussures de ces insensés.

Le délégué Bounard, des chaudronniers de Lyon, attaque vivement les Compagnies d'assurances contre les accidents des travailleurs. Ces Compagnies nuisent aux travailleurs et servent seulement à la fortune de leurs directeurs.

Les caisses de retraite doivent être alimentées par les bénéfices des Associations coopératives et les larges subsides que donne le gouvernement aux hôpitaux et aux *Petites Sœurs des Pauvres!*....

Le délégué Goutard, de Tarare, demande l'extinction des établissements de charité, la honte de notre temps et l'humiliation des travailleurs. Il doit y avoir de grands abus dans ces maisons sinistres et sévères, dirigées par des béats et des nonnes encapuchonnées et qu'il qualifie de petits bagnes.

Au nom de ses mandants il réclame l'amnistie pleine et entière, et la salle entière répond par le cri de: *Vive l'amnistie!*

Le bouquet est fourni par le citoyen Calvinhac (domicile inconnu.)

Ce citoyen espère que le Congrès voudra bien proclamer le seul moyen de soulager l'infortune du travailleur, c'est-à-dire la suppression de l'agriculture individuelle, de l'industrie individuelle et de la propriété individuelle et leur remplacement par le collectivisme.

—On lit dans les *Tablettes d'un Spectateur*:

On a aujourd'hui la preuve que plusieurs députés radicaux ont signé leur démission avant leur élection et que cette démission a été conservée par les comités plus ou moins occultes qui tiennent ainsi les fils des marionnettes, et qui menacent de tirer celui auquel Bonnet-Duverdier était attaché.

—On assure que M. Duportal a adressé à M. le président de la Chambre une demande de long congé.

—On a souvent dit que l'histoire se répète. C'est presque banal, mais c'est profondément vrai: la *République française* fait des rapprochements curieux, à propos des affaires d'Orient, entre les incidents qui se produisirent en 1829 et ceux que nous voyons se dérouler aujourd'hui:

En 1829, comme aujourd'hui, la défaite des Turcs était complète. Le maréchal Diébitch, comme le tsarewitch à l'heure présente, était en marche sur Constantinople; et le général Paskewitch, comme aujourd'hui le grand-duc Michel, avait occupé l'Arménie. Le sultan, réduit aux abois, demanda une suspension d'armes.

En 1829, comme aujourd'hui encore, la Russie ne voulut accorder d'armistice qu'après la signature préalable des préliminaires de la paix. Et quels étaient ces préliminaires? Nous en avons déjà parlé plus d'une fois. L'article 12, entre autres, stipulait que les hostilités continueraient jusqu'à l'échange définitif des ratifications. Il était évident que Diébitch espérait voir rejeter par la Porte des conditions aussi dures, et pouvoir, à la suite de ce refus, continuer sa marche sur Constantinople et entrer à Sainte Sophie. Chose curieuse et sur laquelle il n'est pas inutile à cette heure d'appeler l'attention. Si nous relisons les histoires du temps, nous voyons que, dans la quinzaine qui précéda la signature du traité d'Andrinople, de nombreuses dépêches furent échangées entre Saint-Pétersbourg et Berlin. Nous voyons encore que le général de Müffling et M. de Royer, ambassadeur du roi de Prusse auprès du sultan, se firent avec quelque ostentation les intermédiaires officieux entre le Divan et le maréchal Diébitch; que Mahmoud compta plus sur leurs bons services que sur ceux de l'Angleterre et de la France, qui, après avoir détruit à Navarin la flotte turque, intervenaient un peu tardivement; qu'enfin le général de Müffling précéda de quelques jours au quartier général russe le général Guilleminot et sir Richard Gordon, accourus à Andrinople pour arrêter les progrès des Russes. Dans le cours des négociations, Diébitch aurait même dit à M. de Royer: "Vous avez invoqué auprès de moi le nom du roi de Prusse; je tiens, monsieur, à vous témoigner tout le respect que ce nom nous inspire. La Porte a prié votre maître d'intervenir auprès de nous. Je vous donne l'assurance que je ferai mon possible pour contenter le roi." C'est un allemand, le docteur Rosen, qui rapporte ces paroles de Diébitch dans une histoire de la Turquie, toute pleine de renseignements curieux et puisés aux meilleures sources. Nous n'avons voulu que signaler ce fait remarquable de la portée de l'influence prussienne à Saint-Pétersbourg, dès 1828. Cette influence, on ne le sait que trop, a grandi depuis proportionnellement à la monarchie prussienne elle même.

—Le steamer anglais *Timor*, capitaine Rareton, est arrivé à Philadelphie lundi matin pour prendre trente locomotives achetées pour le compte du gouvernement russe. Ces machines ont été construites par la maison Baldwin. Le *Timor* partira dans dix jours en emportant en outre vingt mécaniciens pour diriger ces machines jusqu'à ce qu'ils aient formé des hommes capables de les conduire.

—ANGOULEME, 4 février—La Commission d'enquête parlementaire présidée par M. Floquet est arrivée ici dimanche soir. Après avoir terminé ses opérations dans la Charente Inférieure, elle se rend, dit-on, directement à Ribérac, où elle va instruire sur l'élection de M. de Fourtou.

Les commissaires enquêteurs déploient un certain appareil: frac, large ruban tricolore en sautoir, à la façon du cordon de la Légion d'honneur; à la boutonnière gauche, les insignes des députés—quelque chose enfin qui rappelle les représentants en mission. Il ne leur manque que le chapeau recouvert de plumes tricolores.

M. Floquet préside avec solennité, défère le serment aux témoins réquisitionnés, et le secrétaire de la commission, un employé de la Chambre, écrit les dépositions. Elles sont relues par lui. Le déposant signe pendant que les enquêteurs se consultent comme font les juges au tribunal.

Les témoins ont remarqué que la médaille de député arborée par ces farouches républicains ressemble de loin à la plaque d'un ordre étranger.

—Le conseil de guerre siégeant au Mans vient de juger un soldat réfractaire nommé Thureau, qui se disait quaker, et refusait, comme tous les membres de cette secte, de se soumettre au service militaire. Thureau, reconnu à Fontainebleau, coupable d'avoir refusé d'obéir à ses chefs, a été condamné à deux années d'emprisonnement.

—Le *Journal officiel* publie la note suivante:

Par de nouveaux décrets en date des 24 janvier et 4 février 1878 des grâces commutations ou réductions de peine ont été accordées à 165 individus condamnés pour faits se rattachant à l'insurrection de 1871.

UN ASSASSIN DES GÉNÉRAUX LECOMTE ET CLÉMENT THOMAS.—On peut se rappeler que les individus qui avaient été jugés et condamnés pour avoir pris part à l'assassinat de la rue des Rosiers prétendaient tous qu'ils n'avaient fait que suivre les ordres d'un chef fédéré nommé Garan.

Ce Garan, qui est un vieillard de soixante-treize ans, exerçant la profession de dessinateur en broderie, a été arrêté dans ces derniers temps rue de Cléry, No. 5. Il avait été condamné par contumace, le 27 novembre 1878, à la peine de mort comme l'un des auteurs de l'assassinat des généraux.

Avant de procéder au jugement de ce contumax, il fallait faire constater son identité. Il n'y a pas eu, à proprement parler, de débat sur l'identité; c'était une formalité. Garan a toujours eu des relations suivies avec Blanqui; c'est un insurgé de juin, qui fut alors transporté.

Le jugement ayant constaté l'identité du contumax, celui-ci sera jugé prochainement sur les faits qui ont motivé sa condamnation.

—Pendant que l'on faisait à Londres des manifestations anti-russes, les agents du tsar achetaient tranquillement en Angleterre et expédiaient à Andrinople des torpilles Whitehead, dont un orateur anglais a dit: "Elles sont d'une intelligence remarquable; il ne leur manque que la parole." Il est bizarre de voir en même temps les navires anglais se mettre en mouvement pour arrêter les Russes et des négociants anglais venir en aide aux Russes en leur fournissant des torpilles.

Si, dans quelques mois, ces torpilles lançaient dans les airs la flotte de l'amiral Hornby, l'Angleterre pourrait apprécier les sentiments que Byron prête à son aigle blessé, qui voyait ses propres plumes sur le dard fatal, et avait ainsi donné des ailes au fer dont il était frappé.

—On lit dans le *Monde*:

"Lors du siége de Plewna, l'empereur Alexandre, visitant une ambulance, dit à un soldat affreusement blessé: "Je te donne la croix de Saint-Georges."

Le soldat lui répondit: "A quoi bon, sire, je mourrai dans quelques heures."

"Que puis je faire pour ta famille?" ajouta l'empereur.

La réponse fut: "Sire, je n'ai pas vendu mon sang; je suis Polonais!"

Au cours de cette même campagne, dont les succès mêlés de tant de revers, ont conduit ses armées sous les murs de Constantinople, l'empereur Alexandre dit à un soldat qui s'était distingué par son courage: "J'espère que tu seras toujours un brave soldat et un bon patriote."

Et le soldat: "Sire, je remplirai toujours mon devoir de soldat, mais je n'ai pas de patrie: je suis Polonais!"

Ces réponses sont belles; elles donnent à réfléchir, elles fortifient singulièrement le cœur.

Tombées de lèvres inconnues, elles surgissent comme une lumière consolante au milieu des épaisses ténèbres morales du XIXe siècle; elles attestent l'éternelle noblesse de l'âme humaine; elles dévoilent la profondeur, l'intensité du sentiment national polonais."

—La population de Rome, qui, en 1867, était, au rapport de l'Annuaire pontifical, de 215,573 âmes, dont 6,287 prêtres, 4,945 religieuses, 5,650 juifs, 457 protestants et 7,390 soldats, était, au 1er décembre 1877, d'après la statistique municipale, de 289,564 âmes, y compris 7,336 militaires.

—Une plaisanterie attribuée à la jeunesse du sculpteur Préault:

Un raffineur fort riche, mais dont le goût pour les arts était peu raffiné, lui avait fait exécuter son buste, qu'il avait fort chichement payé.

La semaine suivante, un domestique casse le nez du buste. On envoie chez Préault, en demandant de le refaire au plus tôt, comme s'il s'agissait d'une simple anse à remettre à un vase. Le statuaire, un peu froissé d'être traité si cavalièrement, promet de livrer l'ouvrage dans la journée, et tient sa parole.

A quelques jours de là, le raffineur éprouva un désagrément. Les mouches venaient avec obstination s'agglomérer sur ce nez. On avait beau les chasser, elles revenaient toujours.

Il faut dire que comme compensation, le raffineur avait le plaisir de voir son jeune héritier, âgé de cinq ans, et sa petite sœur encore tenue sur les bras de sa nourrice, embrasser toute la journée la ressemblance de leur papa.

Mais, au bout d'un certain temps, il constata un fait étrange: son nez diminuait à vue d'œil! D'aquilin qu'il avait été primitivement, il était devenu camard!

Il regarde de près pour s'expliquer ce phénomène. Le nez était en sucre!

—Une plaisante circulaire dénichée par la *Gazette anecdotique*. Celle du marchand d'huile de foie de morue tranquille.

—Vous vous demandez sans doute, dit-il, pourquoi je prétends que mon huile est supérieure à celle de mes concurrents; n'est-elle pas faite comme les autres avec des foies de morue?

Si, à coup sûr; mais mes confrères n'ont pas tenu compte d'un fait important. La morue, étant un des petits poissons de la mer, est sans cesse poursuivie, traquée par ses gros ennemis, les baleines, les requins, etc.

Elle a donc des terreurs continuelles; et l'on sait que la peur engendre chez tous les animaux des maladies de foie, des jaunisses. Donc, les morues [illegible] ont le foie malade.

Moi, contrairement aux pêcheurs vulgaires, je vais chercher mes morues dans un bassin clos, où les monstres marins [illegible]; mes morues y vivent [illegible], tranquilles [illegible] foie sain. Voilà pourquoi mon huile est la meilleure.

SPECTACLES, BALS, &c.

THEATRE DE L'OPERA.

Samedi matinée à midi,

LE BOSSU,

Drame en 5 actes et 11 tableaux par P. Féval.

Dimanche soir, à 7 h 1/2,

Représentation extraordinaire au bénéfice de MONSIEUR VENIAT,

MADEMOISELLE DE LA FAILLE.

Drame en 5 actes et 7 tableaux,

LA FETE DES LOUPS,

Comédie en 3 actes mêlée de couplets.

Pour la matinée on pourra réserver des places [illegible] Samedi [illegible].

Théâtre des Variétés.

Mlle Fanny Davenport.

Dimanche, 24 février, dans PIQUE; Lundi, Anne DIVORCE; Mardi, dans LONDON ASSURANCE; Mercredi, en matinée, dans DIVORCE; Mercredi soir, dans PIQUE. Jeudi, matinée extra dans "AS YOU LIKE IT." Vendredi, pour son bénéfice, "THE SCHOOL FOR SCANDAL."

Samedi, matinée, Samedi soir, représentation d'adieu de Mlle Davenport.

Lundi, 4 mars, Rose Eytinge dans Rose Michel.

Grande exhibition de Bébés, AU GRUNEWALD HALL,

4 MARS, A MIDI.

SOUS les auspices des dames de la Nouvelle Orléans au bénéfice des vieillards indigents dont prennent soin les Petites Sœurs des Pauvres. Il sera distribué à cette occasion des prix en récompenses aux enfants de 6, 12, 18 et 24 mois. Il y aura une très belle musique ainsi que des rafraîchissements. On pourra se restaurer à prix très modérés de sorte que les visiteurs ne seront pas obligés de rentrer chez eux pour dîner. Comme le prix d'entrée est de 50 cts seulement pour les papas et les mamans, et de 25 cts pour les enfants, on espère que la ville entière se portera au spectacle auquel elle est conviée.

Dames patronnesses.	Juges.
	Son Excellence Gov Nicholls,
Mme Alfred Isaacson.	Hon Mat Pilsbury,
" F W Kirchell,	Genl Beauregard,
" I E LeMitte,	Dr C Fegel,
" T O Dyer,	Dr A Capdevielle,
" M Pilsbury,	Dr Wm Brickell,
" P Buis,	C McCready, Esq.,
" Jas Bowling,	P O Brien, Esq.,
	O Cairière, Esq.,

24 fév—au 4 mars.

JARDIN WENGER.

Aux Nos. 11 et 13 de la rue Bourbon,

H. WENGER, PROPRIETAIRE.

L'ETABLISSEMENT vient d'être mis à neuf; c'est aujourd'hui le PLUS BEAU DU SUD. Le public a pu en admirer les fresques et les autres ornements le samedi, 15 du courant, à sept heures du soir.

Il s'y trouve constamment un grand nombre de journaux européens et américains.

Il y a trois chambres à entrées distinctes, pour les dames et les familles.

Le plus grand orchestrion du monde exécute des airs de 11 heures du matin à minuit.

LE LAGER BEER MILWAUKEE de Philip Best à cinq cents le verre. 19 oct—6m.

Loterie du tableau de Julio

représentant les généraux

LEE ET JACKSON

à la bataille de Chancellorsville,

Exhibé en ce moment au No 29 rue du Camp au profit du

FONDS DE TOMBEAU ET DE SECOURS DE LA DIVISION DE LA LOUISIANE, ARMÉE DE LA VIRGINIE DU NORD,

Le tirage aura lieu le 2 mars 1878.

BILLETS, UN DOLLAR—On peut s'en procurer dans les principaux magasins, au No 29 rue du Camp, et dans les différents bureaux de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

A. BRADY,
Chairman du Comité du Tableau.

2 fév—au 2mars

TOUT LE MONDE LE FAIT.

LES VIEUX L'EMPLOIENT.

LES JEUNES GENS LE PARCOURENT.

LES DAMES L'EXCUSENT.

City Directory 'DE SOARDS, 1878,'

Reconnu par la presse et le public comme le Guide le plus sûr et le mieux préparé qui ait jamais été publié à la Nouvelle-Orléans.

N'attendez pas un seul jour, mais procurez-vous tout de suite un exemplaire du nouveau DIRECTORY.

Prix.............$5 seulement.

A vendre par les éditeurs et les principaux marchands de fournitures de bureau (stationers).

L. SOARDS & CO.,
Editeurs, 5 Commercial Place.

24 jan—1m

DEPARTEMENT DES FINANCES.

Nile-Orléans, 10 Janvier 1878.

Les Taxes de Ville pour 1878 seront reçues au Département des Finances, à l'Hôtel-de-Ville, dès Lundi 14 du courant, avec les taux d'escompte suivants pour un prompt paiement:

Du 14 Janvier au 31 inclusivement 3 pour cent.
Du 1er Février au 15 " 2 " "
Du 16 Février au 28 " 1 " "

J. C. DENIS,
Administrateur.

10janv au 28 fév

Licences Ville de 1878.

Département des Finances—Hôtel de Ville.

Nile Orléans, 20 décembre 1877.

Le Département des finances recevra les licences de 1878, MERCREDI, 2 janvier 1878, et accordera les escomptes suivants à ceux qui les acquitteront promptement;

20 pour cent dans la 1ère semaine de janvier.
15 " " 2e "
10 " " 3e "
5 " " 4e "
3 pour cent d'escompte durant le mois de février.

J. C. DENIS,
Administrateur.

20déc—

Hôpital de Charité.

Nouvelle-Orléans, 8 février 1878.

DES propositions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'à JEUDI, 28 du courant, pour les fournitures suivantes qui devront être faites à l'Hôpital pendant un an à partir du 1er mars prochain:

VIANDE FRAICHE, PAIN, MEDICAMENTS ET LAIT. Ce dernier article devra être fourni du 1er avril prochain jusqu'au 1er mars 1879.

Ceux qui voudront concourir obtiendront tous les renseignements nécessaires auprès du soussigné, et le Board se réserve le droit de rejeter les propositions en une partie d'entre elles.

RICHARD NUGENT,
Secrétaire et trésorier.

9 fév—9, 10, 14, 17, 21, 24 et 27 fév

CHAS. E. KELLS

—ET—

M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.

Pose de palais artificiels.

Dr. B. DE VILLENEUVE.

HOMŒOPATHE

Membre correspondant de la Société Médicale Homœopathique de France. Médecin de l'Union Française.

Résidence: 212 RUE BOURGOGNE, Près Dumaine.

CONSULTATIONS: de 8 à 9 heures. Cabinet de Consultations 124 rue du Canal près Carondelet.

Consultations de Midi à 1 heure.

Attention particulière donnée au traitement des maladies des dames.

CHANGEMENT DE MAGASIN

Pour cause d'agrandissement et de perfectionnements.

PREMIERE MANUFACTURE A LA VAPEUR AU SUD.

No. 150 rue Royale, entre les rues St-Pierre et Toulouse.

PIERRE PAVIA,

(BREVETÉ ET MÉDAILLÉ)

CHAUSSURES A VIS, en tout genre, garanties INDÉVISSABLES, et confectionnées avec les meilleurs matériaux français. Grande spécialité de CHAUSSURES DE CHASSE, étanches à toute épreuve, prix très modérés. Vente en gros et en détail, et prompte exécution des commandes.

Messieurs les marchands des villes et des campagnes, s'adressant à la manufacture PAVIA, trouveront de grands bénéfices sur les justes conditions.

Le public est averti de ne pas confondre l'ORIGINAL avec les IMITATIONS, [illegible] Pavia ne peut redouter aucune concurrence; elle le prouve par son succès constant, par l'agrandissement de sa nouvelle installation et par [illegible].

Ouverture de la Pharmacie HOMŒOPATHIQUE DE BŒRICKE & TAFEL.

Cette pharmacie vient d'être ouverte au No. 129 de la rue du Canal, Nile-Orléans.

ELLE est la succursale des pharmacies établies depuis 1835, à New York, et à Philadelphie. On trouvera toujours les médicaments homœopathiques purs, les boites de remèdes à l'usage des familles, ainsi que les ouvrages en français, en anglais et en allemand.

PRIX DE NEW YORK.

Mme. O. J. CARRAU,

SAGE-FEMME,

81.........RUE BOURBON.........81

Nouvelle-Orléans.

RécemmENT arrivée de France, [illegible] Nile-Orléans. Elle est graduée de la Maternité de Paris [illegible].

A. Carrière & Sons

Négociants-Commissionnaires,

COIN DES RUES ROYALE ET DOUANE

[illegible]

SPECTACLES, BALS, &c.

Académie de Musique.

Engagement de deux semaines, à dater de dimanche, 24 février 1878.

LES MINSTRELS

de Simmons, Slocum et Sweatnam

La première troupe du monde. Cinq comédiens de premier ordre. Le quatuor Excelsior. Grand orchestre et instruments en cuivre.

Matinées, Mercredi et Samedi à midi, pour les familles.

Le Huitième Carnaval annuel, dit La Comète, et le Bal Masqué auront lieu le MARDI GRAS, 5 mars 1878, à l'Académie de Musique. Il se fait de grands préparatifs, et ce bal sera, comme d'habitude, le plus beau de la saison.

On peut avoir, au contrôle, des invitations pour danser. S'adresser à Mr. F. MAUBERRET, trésorier.

Premier Grand Bal Militaire et Complimentaire des Gardes Lafayette de la Nile-Orléans.

LE MARDI, 19 MARS PROCHAIN

LES GARDES LAFAYETTE donneront à la Salle St Patrick un grand bal militaire auquel sont invités l'armée et la marine des Etats-Unis, toutes les organisations militaires de la milice et indépendantes de la Nouvelle-Orléans, ainsi que les diverses sociétés de bienfaisance.

Les personnes qui voudraient prendre la buvette ou le restaurant devront adresser leurs soumissions cachetées avant le 1er MARS au président du comité de bal.

F. CAZEAUX, 119 rue Decatur.

Grand Bal Paré et Masqué

DONNE LE JEUDI, 21 FÉVRIER 1878,

A LA SALLE ST-PATRICK,

—PAR LA—

Société de Bienfaisance des Boochers.

Le bénéfice du Bal devant être affecté à l'achat d'une nouvelle BANNIERE pour l'association.

Prix de la carte..............$1 50

On pourra se procurer des invitations pour danser en s'adressant à

MM. Paul Defrechau, 286 rue du Camp, J. Lagasse, Marché Bréquière, J. M. Durand, " Ste Marie, Ete Wetheran, " Dryades, L. Grégoire, " Poydras, S. Chanfrau, " Français, Petits Carrosse, aux Abattoirs.

NOTA—Les privilèges seront vendus au plus offrant, le 21 février à 4 h. P. M., à la salle de réunion à Poydras.

BAL!!!

Un Grand Bal Paré, Masqué et Calico

Sera donné par la Société Nouvelle Lusitana de Bienfaisance Mutuelle,

A LA SALLE DE L'EXPOSITION,

Samedi soir, 2 mars 1878,

Au bénéfice de la caisse de secours.

Comité d'arrangement:

M Pretus, (Président), A Luigi, E Davestis, M Trask, L Cipriani, J Cordes, J Suares, P Donegan, O Camilier, Dr H Mancé, V Planches.

Comité d'Invitation:

John Cordes, (Président), rue Tchoupitoulas No 45, 1er district; Anthony Sambola, à son office; J Lisdo, à sa pharmacie, rue de Chartres, 2me district; et M Pretus, rue Champs Elysées No 147, 3ème district.

On pourra se procurer des invitations pour danser chez les membres du comité d'invitation.

On recevra des offres cachetées pour la vente de la buvette, du vestiaire et du restaurant jusqu'au 24 février, à la salle de la Société.

Prix du billet..............Une Piastre.

Par ordre du Président,
L. CIPRIANI,
Secrétaire.

2 fév—3, 10, 17, 24—1, 2 mars.

Malakoff Bitters,

PATENTÉ EN 1866,

Premières Primes remportées aux Expositions de la Louisiane, en 1868, 1870 et 1871.

ALPH. WALZ,

Seul Propriétaire et Fabricant.

6.................RUE CONTI.................26

Ce Cordial, agréable et très savoureux est le stimulant le plus sain, que l'on ait encore produit jusqu'ici; il est composé d'ingrédients aromatiques et amers, qui, lorsqu'on en fait usage modérément, ont un excellent effet et bien qu'un fortifiant pour le système digestif—c'est aussi un dépuratif excellent.

Il n'a pas de supérieur parmi toutes les préparations de notre époque. Le propriétaire possède à l'appui de son efficacité les certificats de la Faculté Médicale de la Louisiane. Il guérit et prévient les fièvres en général, et autres désordres intérieurs; il combat aussi la dyspepsie, la névralgie, ainsi que la constipation occasionnée par l'abus des vins et autres affections du cœur. Il est efficace dans les maladies de la tête et les maux de reins. C'est un tonique très puissant dans le cas d'épuisement du système.

C'est un breuvage délicieux pour les femmes et les enfants et est excellent aux bilieux. Ce Bitter est spécialement destiné à l'usage des familles.

N.B.—Se défier des contrefaçons. Les véritables BITTERS MALAKOFF sont renfermés dans des bouteilles portant la marque de commerce du propriétaire, la Tour représentée plus haut, et scellées au bouchon rouge avec les initiales A. W.

JURCIELEWICZ'S ANTI-RHEUMATIC MIXTURE.

C'est une préparation qui guérit sûrement des rhumatismes, de la goutte, de la névralgie et de toutes les maladies qui ont leur source dans l'impureté du sang.

Le contenu de la première bouteille n'a jamais manqué de soulager dans les cas les plus graves. Si le malade n'est pas soulagé après une ou deux bouteilles, il peut affirmer qu'il n'est atteint d'aucune des maladies mentionnées plus haut, et il est inutile qu'il continue plus longtemps à prendre le remède. Sans avoir été annoncé et grâce à ses vertus seulement, ce mélange s'est fait une grande réputation dans tout le Sud: la plupart des premiers médecins le recommandent. On le trouvera chez les principaux pharmaciens.

Le prix de la bouteille est de $1.50.

FERSLEW & CO, propriétaires, P O. Box 886, Nile-Orléans. L. LYONS, Marchand en Gros.

17 nov—1 an

S. N. PIKE'S Magnolia WHISKEY Cincinnati OHIO.

LE CLICHÉ CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VÉRITABLE ET CÉLÈBRE:

PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY,

préparé par MM. W. W. JOHNSON & CO., successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.

Toutes les PREMIERES MAISONS de groceries et liqueurs le vendent à la Nile-Orléans.

20 sept—1an

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS —ET— Toutes sortes de Produits de l'Ouest, Aux magasins bleus, Coin Wells, Levée et Bienville. [illegible] Nile-Orléans.

NEW ORLEANS SAVINGS INSTITUTION [illegible]

Avis aux contribuables.

L'ASSESSEUR se chargera de payer toutes les taxes arriérées au comptant, soit de ville ou d'Etat, à une commission très avantageuse pour les contribuables. [illegible]

H. A. PEYROUX

NOTAIRE PUBLIC.

[illegible]

AU PUBLIC.

Ayant appris que certains marchands de pianos, de la Nile-Orléans—marchands peu scrupuleux—[illegible] pour les agents de notre maison et, à l'aide de [illegible], cherchent de vendre des imitations qu'ils présentent être de "VERITABLES PLEYEL", nous devons à notre réputation et au public de déclarer ici, de la manière la plus positive, que

Notre seul agent autorisé, à la Nile-Orléans et dans les Etats du Sud, est

M. LOUIS GRUNEWALD,

DU GRUNEWALD HALL.

C'est la seule maison du Sud qui importe nos pianos DIRECTEMENT DE NOTRE FABRIQUE et que nous recommandons à ceux qui désirent avoir les "VERITABLES PLEYEL" accompagnés de [illegible].

Nous ne sommes pas responsables de la qualité d'un piano quelconque vendu, par tout autre établissement, comme PIANO PLEYEL.

Pleyel, Wolff & Co.

FABRICANTS DE PIANOS, A PARIS.

Paris, France, septembre 1877. 26 mars

PHILIP WERLEIN,

No 135 de la rue du Canal (Batisse Touro)

Le magasin de Pianos et de musique le plus vaste et le plus complet du Sud. [illegible]

PIANOS DROITS DE CHICKERING

qui sont présentés comme les pianos les plus parfaits du monde. Le fabricant y a utilisé toutes ses améliorations développées dans la fabrication des pianos depuis les dernières 50 années et a réussi à faire un piano, qui surpassent tous les autres en sonorité de son, élasticité de touches et durabilité, et dont le prix est très modique.

J'ai toujours en magasin un assortiment de PIANOS ET ORGUES de toutes les qualités aussi bien neufs que de seconde main, que je vends à des prix très bas et à des conditions très avantageuses.

Importation directe d'instruments de musique de tous genres, cordes harmoniques, musique, &c.

Réparation, location, accordage de pianos à prix réduits. 20 août—

SOL. LION. JOS. E. COMBS.

SOL. LION & CO.,

GRANDE OUVERTURE

De Magasin de Chaussures à des prix réduits pour dames, hommes, et enfants, les meilleures marchandises que le marché offre.

P. S.—Les ordres de campagne sont respectueusement sollicités. On fait les chaussures sur commande garanties.

112, RUE BARONNE.

H. J. RIVET,

PHARMACIEN-DROGUISTE

Importateur de Médicaments Patentés Français.

Agent du "TEXAS COTTON WORM DESTROYER." Propriétaire des célèbres Bitters Peychaud [illegible]

55 rue de Chartres et 26 rue Bienville, Nouvelle-Orléans, Le.

PHARMACIE DUCONGE,

20..........RUE DE CHARTRES..........2 NOUVELLE-ORLEANS.

A. CARROUCHE,

SUCCESSEUR.

LES personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie et favorablement connue, un assortiment complet de: MEDICAMENTS PATENTES, FRANÇAIS, ANGLAIS et AMERICAINS, ainsi que des DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qu'il faut généralement un établissement de premier ordre. M. Carrouche reçoit directement de Paris tous ses médicaments patentés dont il se fera [illegible] complète dans une autre colonne. La maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec soins et célérité. Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Peychaud. Agence pour la vente du W. [illegible] Discovery Remedy.

1er sept—1 an.

ECONOMISEZ $20.

ECONOMISEZ

Par ces temps si durs.

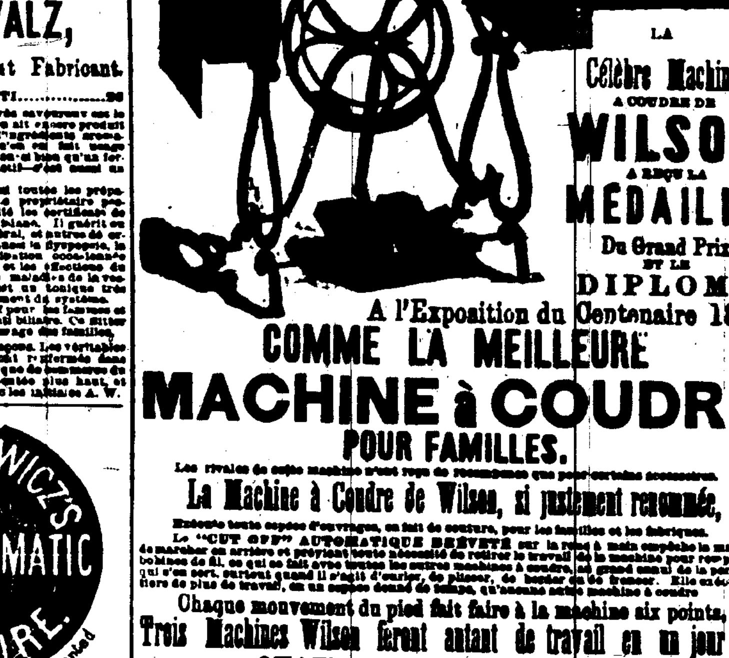

LA Célèbre Machine A COUDRE DE WILSON A REÇU LA MEDAILLE Du Grand Prix ET LE DIPLOME A l'Exposition du Centenaire 1876

COMME LA MEILLEURE MACHINE à COUDRE POUR FAMILLES.

Les rivales de cette machine n'ont reçu de récompense que pour certains accessoires.

La Machine à Coudre de Wilson, si justement renommée, exécute toute espèce d'ouvrages, en fait de couture, pour les familles et les fabriques.

Le "CUT OFF" AUTOMATIQUE BREVETE sur la roue à main empêche la machine de marcher en arrière et prévient toute nécessité de retirer le travail de la machine pour remplir les bobines de fil, ce qui se fait avec toutes les autres machines à coudre, au grand ennui de la personne qui s'en sert, surtout quand il s'agit d'ourler, de plisser, de border ou de froncer. Elle exécute 7 fois plus de travail, en un espace donné de temps, qu'aucune autre machine à coudre.

Chaque mouvement du pied fait faire à la machine six points.

Trois Machines Wilson feront autant de travail en un jour que QUATRE AUTRES MACHINES.

Elle n'exige pas d'instruction spéciale: on fournit avec chaque machine des renseignements illustrés qui en facilitent l'emploi.

Elle n'est jamais hors d'état et les ajustements sont parfaits.

Chaque machine est accompagnée d'un certificat authentique couvert duquel la compagnie s'engage à la tenir en bon état, sans frais, pendant cinq ans. Les conditions de paiement sont très avantageuses aux acheteurs. Les machines sont livrées, sans frais de transport, à tous les dépôts de chemins de fer des Etats-Unis où nous avons des agents.

DEMANDEZ LES CATALOGUES ILLUSTRES.

ON A BESOIN D'AGENTS.

Pour de plus amples détails s'adresser à

WILSON SEWING MACHINE CO.,

No 189 rue du Canal, Nile-Orléans, LOUISIANE.

7mars—Ma S D.

J. VERGNOLE.

..........Rue Decatur..........66

—IMPORTATEUR DE—

VINS, COGNAC, LIQUEURS, FRUITS A L'EAU-DE-VIE, VERMOUTH, HUILE, SARDINES, ABSINTHE.

Seul agent pour le Sud et l'Ouest de W. E. LURA & CO., Cognac; de la célèbre marque des vins de A. SEILLIER & CO., Bordeaux, CHAUVET FILS. Un assortiment général de liqueurs pures.

BITTER DES ARABES

Conducteur à tout autre.

Les propriétés toniques, stimulantes et digestives, de ce bitter agissent sur le système nerveux et sont une boisson agréable [illegible]. Comme apéritif le BITTER DES ARABES [illegible] aux estomacs faibles et délicats et convalescents [illegible] dyspepsie.

VERGNOLE

9 déc.77—1an Près Iberville. Nile-Orléans

L'Union Française.

LE Conseil de Direction croit devoir rappeler à MM. les planteurs, chefs d'ateliers ou d'établissements, que les demandes de travailleurs, ainsi que les employés français sont toujours reçues avec le plus grand [illegible].

Le Conseil rappelle également l'attention des Français nouvellement arrivés ou autres sur le Cours d'Anglais Gratuit fonctionne toujours régulièrement le Lundi, Mercredi et Vendredi de chaque semaine à 7 1/2 heures du soir, au siége de la Société.

EDGAR LABUR, Président.

MM. les membres de la Société l'Union Française qui sont désireux de se rendre compte de la marche de la Société et des services qu'elle rend journellement à nos compatriotes sont cordialement invités à passer quand cela leur sera agréable, au Bureau, où tous renseignements leur seront donnés.

L'EPILEPSIE.

Guérison permanente, au moyen d'un remède par les célèbres poudres du Dr. Goulard.

AFIN de convaincre les malades que ces poudres, nous leur enverrons une boîte d'essai, franco de port. Le Dr. Goulard est le seul médecin qui ait jamais fait une spécialité de traitement de l'Epilepsie, et comme [illegible] GUÉRISON PERMANENTE, NOUS GARANTISSONS INVARIABLEMENT TOUT L'ARGENT qui AURAIT été dépensé, lorsque le malade n'aura pas obtenu une guérison permanente.

Prix d'une grande boîte, $3.00, et 4 boîtes pour $10. Envoi par la malle, dans toutes les parties des Etats-Unis et du Canada, ou par express C. O. D.

ASH & ROBBINS,
360 Fulton street, Brooklyn, N. Y.

LA CONSOMPTION.

Guérison positive.

Ceux qui, atteints d'affections pulmonaires ou de la phthisie, devraient faire l'essai des célèbres POUDRES DU DR. KISSNER. Ces poudres sont le seul remède efficace contre la CONSOMPTION et toutes les MALADIES DE GORGE et de POUMONS. Nous sommes tellement persuadés de leur valeur, que nous envoyons à chaque malade une boîte d'essai FRANCO DE PORT.

[illegible]

ASH & ROBBINS,
360 Fulton street, Brooklyn, N. Y.

Changement de domicile.

C. ROUYER,

Galvaniseur, Bijoutier, Horloger, Opticien

Encoignure Chartres et Conti No. 86.

L'HONNEUR d'annoncer au public qu'il vient d'ouvrir de son nouveau magasin LUNDI PROCHAIN, et qu'il est prêt de satisfaire sa clientèle sous le rapport du choix des articles et des prix qui sont excessivement réduits. Ses marchandises, qui viennent d'être reçues par les derniers arrivages d'Europe et du Nord, ne peuvent être surpassées par la fraîcheur et le bon goût, telles que: bijoux de toute espèce, montres, chaînes, pendules, lunettes, lorgnons, etc.

Mr C. Rouyer se charge comme par le passé de toutes espèces de réparations de montres, bijoux, pendules, lunettes, orfèvrerie, etc. Argenture de couverts et d'orfèvrerie.

SPECIALITE pour la vente de services de table en ARGENT FRANÇAIS et en ALFENIDE, tels que plats, couverts, pinces, etc. [illegible]

Pose et change de verres de lunettes et pince-nez. 26 jan—D M J—3m

INSTITUTION D'AQUIN.

CETTE Institution, dirigée par Mademoiselle FITZGERALD, et occupant le spacieux édifice dans le quartier le plus sain de la ville, reçoit des élèves internes et externes, qui peuvent s'instruire, dans cet institut, à toutes les branches d'une instruction solide, sous des maîtres dont le mérite et comme professeurs d'enseignement.

Le plan des études embrasse toutes les branches d'enseignement primaire jusqu'aux plus hautes classes: l'Anglais, le Français, l'Espagnol, l'Allemand, les Mathématiques, la Rhétorique, la Littérature, l'Histoire, la Géographie, l'Histoire Naturelle, la Physique, etc.

Le Piano, le Chant et le Dessin sont confiés à des professeurs de mérite.

Pour les conditions s'adresser à l'Institution, 100 rue Royale, près Claiborne. KINDERGARTEN pour petites filles et petits garçons. 15 déc—6m

INSTITUT St-LOUIS

POUR LES JEUNES FILLES, FONDÉ EN 1847.

DIRIGÉ PAR Mme R. K. MATTHEY.

Enseignement Primaire, Intermédiaire et Supérieure.

TOUTES les branches d'une éducation complète, anglaise et française, y sont enseignées par des professeurs d'un mérite reconnu. La Musique vocale et instrumentale est, comme toujours, l'objet d'une attention particulière. Les classes de Dessin, de Peinture à l'huile et d'Aquarelle, organisées l'année dernière, seront [illegible].

Les dames et les demoiselles qui désireraient suivre ces cours, seront admises aux mêmes prix que les élèves de l'Institut.

Pension.........$2 00 par mois.
Demi-pension.........$4 00 do.

F. Gonthier,

MARCHAND—TAILLEUR

—Et— Importateur de Draps français, de [illegible], etc.

VIENT de transférer ses ateliers du No 8 de la rue St Charles, au No 63 de la rue Conti entre [illegible], [illegible] Il vient de recevoir les plus [illegible] nouveautés [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE MARSHALL.

En Banqueroute.

Vente spéciale (Special Master's Sale)

JAMES JACKSON ET AUTRES CONTRE LA MECHANICS AND AGRICULTURAL FAIR ASSOCIATION.

No 1884 en banqueroute—Cour de District des Etats Unis, District de la Louisiane.

EN vertu d'un ordre de cour, émis par l'honorable Edward C. Billings, juge de la Cour de District des Etats-Unis pour le District de la Louisiane, siégeant pour les affaires de faillite, et à moi adressé comme SPECIAL MASTER, dans l'affaire ci-dessus portant le numéro ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à l'entrée principale de la Douane, dans la ville de la Nouvelle Orléans, Louisiane, SAMEDI, le 2 mars 1878, à midi, des propriétés ci-après décrites:

1. UN MORCEAU DE TERRE mesurant sept arpents de face sur le chemin de la Crête, sur une profondeur d'environ vingt arpents [illegible]

2. NEUF LOTS DE TERRE, désignés respectivement sur les plans ci-après indiqués par les Nos [illegible]

3. UN LOT OU PORTION DE TERRE contigu à la propriété ci-dessus décrite [illegible]

4. UN LOT OU PORTION DE TERRE marqué A sur un croquis annexé à un acte passé devant W. H. Peters [illegible]

5. TREIZE LOTS DE TERRE [illegible]

6. TROIS CERTAINS LOTS DE TERRE désignés par les lettres B, C et D [illegible]

Toutes les propriétés ci-dessus seront vendues en bloc.

Conditions—Comptant.

JACK WHARTON,
Special Master.

Nile-Orléans, Louisiane, 29 janvier 1878.
30 jan—30 jan et 14, 28 fév et 2 mars

BOIS! BOIS!

De toutes sortes.

REÇU CONSTAMMENT PAR LES STEAMERS DE LA LIGNE DE HONEY ISLAND, "J. F. Fraser" et "Joséphine," ainsi que des barges. En gros et en détail.

CHANTIERS DE BOIS DE HONEY ISLAND et CHANTIERS de CHARBON, No 275 rue Julia, près du Pont Magnetic, au Nouveau Bassin; aussi, au coin de la Promenade Carondelet et de la rue Marais, au Vieux Bassin. Bureau principal, rue de la Commune, No 125. S'adresser par la poste, Lock box 1098.

Livraison de bois dans toutes les parties de la ville.

Bois de chêne (le meilleur) par corde.			$4 50
Bois de frêne,	do	do	4 00
Chêne et frêne mêlés	do	do	4 00

Escompte libéral fait aux marchands. Plein mesure garantie. Tout le monde sera satisfait.

Connaissez votre destinée!

MME LONDON, clairvoyante anglaise—célèbre dans le monde entier, vient d'arriver à la Nouvelle Orléans. Elle surpasse toutes celles qui y ont paru jusqu'à ce jour. Les mystères sont révélés; elle est une des merveilles de l'univers. Elle a étonné des milliers de personnes par l'exactitude extraordinaire de ses prophéties et les hommes de science ont déclaré qu'elle est la seule clairvoyante naturelle du siècle.

Elle met un terme aux querelles de familles, réunit les amoureux, fait disparaître les influences nuisibles, fait les mariages, dépeint le futur mari ou la future femme, donne les noms, les dates, la date du mariage. Ses conseils sont infaillibles dans les affaires de finances, dans les cas de pertes ou de vols de propriétés, de trésors cachés, etc. Elle guérit, sans remèdes, de l'ivrognerie et de toutes les autres maladies.

Au No 189 rue St. Louis, coin Remparts 15 déc—6m

SOMNAMBULE.

LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste, en médecine, en science. Il vous dira le meilleur [illegible] Il vous dira le passé, le présent et le futur, et la destinée de chacun. [illegible] Office, 112, rue St. Philippe, entre Dauphine et Bourgogne—Consultations gratuites pour les pauvres, en médecine, de 5 à 6 heures. 23 mars—77—1 an

LAURENT LACASSAGNE,

Marchand-Commissionnaire et Importateur de Vins et Liqueurs,

9........RUE DECATUR........9

AGENT pour la vente des Vins d'une des premières maisons de Bordeaux et de la célèbre marque de Cognac F. Denis Gabriel Godard & Cie de Cognac, et [illegible].

ATTENTION.

M. ANDRIEU - - - 159 Poydras.

CHAUSSURES A VIS, FAITES en VILLE à $2.50 la paire.

CHAUSSURES COUSUES, faites en ville, A $4 00

BOTTES et Bottines en tous genres faites sur des modèles nouveaux et par des ouvriers de premier ordre, à des prix plus réduits que [illegible].

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Vaches laitières et chevaux.

PAR PLACIDE J. SPEAR,—encanteur—Bureau, 63 rue Royale—JEUDI, le 28 février à 11 heures du matin, sera vendu aux écuries de JEAN LAPEYROUZE, encoignure de la rue BIENVILLE et du CHEMIN DE LA METAIRIE—40 belles vaches laitières avec leurs veaux et sur le point de vêler.

2 magnifiques chevaux.

Conditions—Jusqu'à $50 comptant, de $50 à $100 à soixante jours de crédit, et tout montant au-dessus de $200 quatre-vingt-dix jours de crédit pour billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.

P. S.—L'écurie, de 30 à 40 stables, est à louer à bas prix à un bon locataire. 21 fév—

Montre en or avec la chaîne, argenterie, alfénide, meubles de maison, voiture, charrettes, wagons, chevaux, vaches, taureaux, volailles, etc.

Succession conjointe de Jean Pierre Canelige et de feue sa femme, Marie Odile Fernandez de Balasco. 2me Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

Nos 38,681 et 38,747.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau, No 63 rue Royale—LUNDI, 25 février 1878, à 11 heures du matin, il sera vendu aux enchères, sur la "Vieille Habitation Cassier," sur la rive droite du fleuve, dans la paroisse d'Orléans, à environ trois milles au-dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans, conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Seconde Cour de District de la paroisse d'Orléans, en date du 16 janvier 1878, pour le compte de la dite succession—

Meubles de maison et piano.

1 voiture de famille, 2 charrettes, 1 wagon à ressort, 3 veaux d'un an, 3 chevaux, 2 poulains, 1 pouliche, 14 vaches laitières, 1 taureau, 3 veaux, 1 lot de volailles, 1 montre en or avec la chaîne, 1 lot d'argenterie, alfénide, &c., &c.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. 14 fév—14, 19 et 25 fév

ORDRE PEREMPTOIRE

Pour vendre à l'encan au plus haut et dernier enchérisseur.

Le magnifique magasin avec résidence en briques à trois étages No 119 rue Royale entre Toulouse et St. Louis;

La maison de résidence en briques à deux étages Nos 208 et 210 rue Bienville, entre Marais et Tremé;

La résidence avec mansarde No 125 rue St Philippe, entre Bourgogne et Remparts;

La maison en bois au coin des rues Columbus et Roman;

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur, bureau No 63 rue Royale.

SAMEDI, 9 mars, à midi, il sera vendu à l'encan à la BOURSE DES MARCHANDS ET ENCANTEURS, RUE ROYALE ENTRE CANAL ET DOUANE, TRÈS POSITIVEMENT AU PLUS HAUT ENCHERISSEUR.

1°—UN CERTAIN LOT DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Bourbon, St. Louis et Toulouse, mesurant environ 31 pieds 11 pouces de face à la rue Royale [illegible]

2°—UN CERTAIN LOT DE TERRE, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Marais, Tremé et Douane [illegible]

3°—UN CERTAIN TERRAIN—avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent—situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues St Philippe, Remparts, Ursulines et Bourgogne [illegible]

4°—UN CERTAIN TERRAIN—avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent—situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Columbus, Roman, Laharpe et Prieur [illegible]

Termes et Conditions.—Un tiers comptant pour la propriété décrite en premier lieu. Pour les propriétés décrites en 2e, 3e et 4e lieux, le reste à 1 et 2 ans, de crédit en billets des acquéreurs portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur, [illegible]

Les actes de vente des propriétés des rues Bienville et St-Philippe, pardevant A. E. Bienvenu, notaire, les actes de vente des propriétés des rues Royale et Columbus, pardevant F. D. Seghers, notaire, aux frais des acquéreurs.

N. B.—CETTE VENTE DEVANT ETRE FAITE POSITIVEMENT, AUX PLUS HAUTS ENCHERISSEURS, LE PUBLIC EST RESPECTUEUSEMENT INVITE EN PRIE D'ALLER EXAMINER LES PROPRIETES AVANT LE JOUR DE LA VENTE.

24fév—24fév, 2 mars à la vente.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Capital payé..........................$500,000

VINGT-DEUXIEME ETAT ANNUEL.

Bureau No 38 rue du Camp.

Nile Orléans, 1er janvier 1878.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa charte, cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1877.

Montant des primes pour l'année écoulée le 31 décembre 1877.

[illegible]

L'état précédent est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

JAS. I. DAY, Président.
H. CARPENTER, Secrétaire.

Signé et assermenté devant moi, ce 22e jour de janvier 1878.

A. INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le dix-neuvième jour de janvier 1878, après avoir mis de côté dix mille piastres pour le fonds de réserve, [illegible] payé dix pour cent de dividende aux actionnaires, [illegible] le lundi, 21 janvier 1878.

—DIRECTEURS—

R. J. HART,	JESSE S. FLOWER,
HENRY RENSHAW,	J. WEIS,
HUGH WILSON,	S. W. TAYLOR,
R. BISCOE,	J. C. MORRIS,
A. BALDWIN,	JAMES I. DAY,
CHAS. MACREADY,	LIONEL C. LEVY,
W. B. SEYMOUR,	EMORY CLAPP,
JNO. G. GAINES,	D. A. CHAFFRAIX,
J. L. HARRIS,	T. L. AIREY,
L. AUCUS,	R. B. CRAIG,
SCOTT MCGEHEE,	SAM'L BOYD,
D. FATJO,	JNO. S. GROVES.

Porte-monnaie perdu.

Il a été perdu mercredi dernier à la Cathédrale St-Louis, au milieu de la foule, un porte-monnaie de dame, contenant une certaine valeur en argent et en outre un PORTRAIT-MEDAILLON sur verre qui n'a de valeur sérieuse que comme souvenir de famille. La personne qui aurait trouvé ce porte-monnaie est priée de bien vouloir remettre le portrait médaillon sous enveloppe. (Lock Box [illegible], P. O.)

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. STERN & CO.

460 caisses Bottes, Souliers et Brodequins

PAR H. STERN & CO.—Il sera vendu, LUNDI, 25 février, à 11 heures du matin, à leur salle d'encan, No 22 de la rue de la Douane—

460 caisses Bottes, Souliers et Brodequins, formant un bel assortiment de chaussures d'hommes, de femmes et d'enfants. Ces articles conviennent au commerce de la ville et à celui de la campagne.

Conditions à la vente. 24fév—

PAR C. E. GIRARDEY.

Echoppe populaire de maréchal-ferrant. La forge en briques No 16 North Rampart, entre St. Louis et Conti.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, Bureau No 31 Camp.—SAMEDI, 2 mars 1878, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, il sera vendu à l'encan—

L'échoppe populaire de charron et de maréchal-ferrant, désignée par le No 16 rue des Remparts, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bourgogne, Conti et St. Louis. Le terrain a 30 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue des Remparts, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un édifice à un étage et un autre à deux étages. L'échoppe est une des plus populaires du 2nd District et donnera de grands profits à un maréchal-ferrant. Elle est louée au mois; il n'y a pas de bail.

Conditions: Un tiers comptant et le reste à un et deux ans de crédit en billets garantis par hypothèque et privilège du vendeur, portant intérêt à 8 pour cent par an d'intérêt, 5 pour cent d'honoraires d'avocat, transfert de police d'assurance, paiement par l'acquéreur des taxes dues et recouvrables en 1878 en sus du prix de l'adjudication.

Acte de vente par devant A. Dreyfus, notaire, aux frais de l'acquéreur.

24fév—

Vente positive, avec consentement, d'un magasin en briques à quatre étages, No 41 rue Peters, entre celles Douane et Bienville.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureaux, No 31 de la rue du Camp. Le SAMEDI, 2 mars 1878, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, il sera vendu à l'encan—

Le magasin en briques, à quatre étages, No 41 de la rue Peters, dans l'îlet borné par les rues Peters, Ofisters, Douane et Bienville mesurant 33 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue Peters, 34 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Clinton, sur une profondeur de 84 pieds 7 pouces 4 lignes sur la ligne de côté vers la rue de la Douane et 99 pieds 2 pouces et 4 lignes sur le côté vers la rue Bienville.

Conditions—1/3 comptant et le reste à 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, ordinant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt par an, 5 pour cent honoraires d'avocat, transfert de police d'assurance et l'acquéreur devra assumer les taxes payables en 1878, en sus du prix de l'adjudication.

Acte de vente par devant N. B. Trist notaire, aux frais de l'acquéreur.

24 fév à 26 fév, 2 mars à la vente.

Propriétés situées dans un endroit central du Second et du Quatrième District. Près de l'Opéra et de la maison d'Etat.

Vente positive pour compte d'un propriétaire absent.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureau No 31 de la rue du Camp—SAMEDI, 9 mars 1878, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, il sera vendu, positivement pour compte d'un propriétaire absent, les propriétés ci-après décrites:

1° La maison en briques à deux étages, solidement construite et située dans un endroit central, désignée par le No 85 rue St Louis, dans l'îlet borné par les rues St Louis, Toulouse, Bourbon et Dauphine. Le terrain a trente pieds de face à la rue St Louis sur 163 pieds de profondeur.

2° Le cottage à un étage, partie en briques et partie en bois, touchant à la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 97 rue St Louis. Le terrain a 34 pieds de face à la rue St Louis sur 161 pieds de profondeur irrégulière. Le fond des deux terrains touche à l'Opéra. Ils pourraient être utilisés avec profit pour résidence particulière ou résidence professionnelle.

3° Les deux grands terrains avec la vaste édifice en briques à deux étages, très solidement construit, servant de magasin et de résidence, formant le coin sud-est des rues Laurel et Pleasant, du 4e district, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Annunciation, Pleasant et Toledano. Ces deux terrains ont 64 pieds de face à la rue Laurel, sur 125 pieds de profondeur et de face à la rue Pleasant. La maison forme un excellent local pour magasin et pour résidence à la fois.

CONDITIONS—La moitié ou un tiers comptant, et le reste à un et deux ans de crédit, en billets garantis spécialement par hypothèque et le privilège du vendeur, portant intérêt à 8 pour cent par an, 5 pour cent d'honoraires d'avocat, transfert de police d'assurance et paiement par l'acquéreur, en sus du prix d'adjudication, des taxes dues et recouvrables en 1878.

Actes de vente pardevant O. de Armas, notaire, aux frais des acquéreurs.

23fév—23, 24, 2mars au 9.

Par consentement pour payer une hypothèque, les maisons en briques à trois étages, Nos 145 et 147 rue des Remparts, entre les rues St Louis et Toulouse.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureaux, No 31, de la rue du Camp—SAMEDI, 9 mars 1878, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, seront vendues aux enchères publiques par le consentement des parties pour payer une hypothèque.

Les maisons à trois étages, solidement bâties en briques et désignées par les Nos 145 et 147 rue des Remparts, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Basin, St Louis et Toulouse. Elles contiennent chacune deux chambres dans chacun des trois étages, sans compter les chambres [illegible]. La propriété No 147 a été tout fraîchement réparée et est dans un excellent état [illegible].

Conditions—La moitié comptant et la balance à 1 an à 1 et 2 ans de crédit à l'option des acheteurs, en billets spécialement garantis par hypothèque et le privilège du vendeur, avec toutes les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt par an, 5 pour cent pour frais d'avocat la police d'assurance transférée, et les taxes dues et exigibles en 1878, payables en dehors du prix d'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs par devant F. D. Seghers, notaire. 22 fév—

Excellent emplacement pour affaires, pour magasin et résidence, formant le coin sud-est des rues Dauphine et Ste Anne.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur. Bureau No 31 de la rue du Camp, SAMEDI, 9 mars 1878, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, il sera vendu positivement pour payer une hypothèque.

Le magasin et la résidence en briques à deux étages, avec cuisine en briques à deux étages, formant le coin S. E. des rues Dauphine et Ste Anne, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Bourbon, Ste-Anne et Orléans. Cette échoppe est connue comme un bon emplacement pour affaires et la maison est dans un bon état. Elle est louée à bon locataire par mois, sans bail.

Conditions—La moitié comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis [illegible]

Actes de vente pardevant O. Drouet, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22 fév—27, 28 et 2mars.

PAR E. C. BULLARD,

Grande vente sans réserve de chevaux, mulets, buggies, wagons et harnais.

PAR E. C. BULLARD, encanteur—Au Montgomery Tattersalls, 79 rue Baronne. MARDI, 26 février et MERCREDI 27, à 11 heures du matin, il sera vendu au plus haut enchérisseur, sans limite aucune, les animaux de valeur qui suivent: 60 chevaux, 14 mulets, 10 wagons de ferme, 5 buggies, 1 wagon à ressorts. On peut voir et examiner le tout aux Nos 80 et 82 rue Baronne. La vente ne sera pas ajournée à cause du temps, et elle est positive. Les chevaux sont excellents et ont servi dans des fermes pendant tout l'hiver.

Conditions—Comptant.
22 fév—26.

C. K. WOOD.

PAR NASH & HODGSON.

SANS LIMITE.

BONNE ECURIE EN BOIS, AVEC DEUX LOTS DE TERRE,

Rue Bienville, près Derbigny.

A L'ENCAN, A UN LONG CREDIT.

PAR NASH & HODGSON—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau, No 13 de la rue Carondelet—SAMEDI, 2 mars 1878, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu—

DEUX LOTS DE TERRE DE VALEUR, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Conti, Roman et Derbigny, désignés comme les Nos 21 et 22, lesquels se touchent et ont chacun 27 pieds de face à la rue Bienville, sur une profondeur de 120 pieds 5 pouces 1 ligne, entre lignes parallèles, ensemble avec un plan annexé [illegible].

Les améliorations consistent en une ECURIE EN BOIS A DEUX ETAGES. Le terrain est excellent pour bâtir et convient à la même [illegible].

Conditions—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les garanties ordinaires. L'acquéreur devra payer immédiatement au moment de l'adjudication 10 pour cent pour assurer la vente.

Actes de vente par devant James Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes dues et payables en 1878. 17 fév—17, 24, 2mars

RAPPORT ANNUEL

DE LA

Société de Bienfaisance Mutuelle DU PELICAN

Pour l'année expirée le 14 janvier 1878.

Rapport du secrétaire.

ETAT DE LA SOCIETE LE 3 JANVIER 1877.

[illegible]

Rapport du comité de secours.

Rapport du secrétaire des Finances.

Rapport condensé du Trésorier.

Actif de la Société.

[illegible]

Président, Hon. Juge A. L. TISSOT.
Vice-Président, Dr EMILE DOUMEING,
Secrétaire, FRANK LEEFE,
Secrétaire de Finance, ELIE AMBERT,
Trésorier, GEO. H. FORSYTH,
Grand Marshall, CHAS. T. SOBIAT.